



INFORMATION AUX PARENTS D'ELEVES
RELATIVE A L'INSCRIPTION SCOLAIRE et RESTAURATION
- ECOLE MATERNELLE LES MYOSOTIS -

ANNEE 2019/2020
(TPS/PS)

Le Maire de la Plaine des Palmistes informe que les inscriptions pour la rentrée scolaire d'**août 2020**, concernant les enfants entrant en **Très Petite Section (TPS enfants nés en 2017. Limité à 20 places)** et en **Petite Section (PS)** à l'école **Les Myosotis**, se feront de manière dématérialisée à partir du **24 février au 06 mars 2020** via le site internet de la ville à l'adresse suivante <http://www.ville-plainedespalmistes.fr/inscription-ecoles>, avec les pièces numérisées suivantes à fournir :

- Livret de famille ou toutes pièces précisant la filiation
- Documents d'identité des parents
- Carnet de vaccination ou certificat attestant la mise à jour des vaccins
- Jugement en cas de divorce ou de séparation
- Justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité, de téléphone, bail) datant de moins de 6 mois
- Imprimés du Conseil Départemental pour les enfants concernés par la D.D.A.S.S
- Certificat de radiation
- Notification du quotient familial de la CAF
- L'avis d'imposition pour les parents qui ne perçoivent pas la CAF

Afin d'aider les familles dans leurs démarches en cas de difficulté, des permanences d'inscriptions auront lieu à l'Espace Numérique Guy AGENOR:

Dates Permanences d'inscriptions	HORAIRES
Du 24 février au 27 février 2020	De 09h00 à 16h00
Le vendredi 28 février 2020	De 9h00 à 12h00

Les inscriptions à la **Restauration Scolaire** auront lieu aux mêmes dates et de la même manière citées ci-dessus.

Tout dossier incomplet sera retourné.

Le service des Affaires Scolaires se tient à votre disposition pour tout renseignement au 0262 51 49 10.

Vous pouvez aussi envoyer votre fiche d'inscription et les pièces à fournir à l'adresse mail suivante : alexandrine.clain@plaine-des-palmistes.fr

Avec toutes mes cordialités.

LE MAIRE,

Marc Luc BOYER